RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES-HOMMES 2026

-

VILLE DE ROUEN

Présenté en Conseil Municipal du 19 novembre 2026, le bilan qui vous est proposé ci-dessous reprend les principales actions menées depuis le dernier Rapport annuel de situation en matière d'égalité femmes-hommes en date du 20 novembre 2025. Il permet de faire le point sur l'avancée des dernières actions prévues dans le Plan Rouen Ville Féministe 2022-2026.
Pour rappel, ce plan est le garant d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, avec la prise en compte de cette dimension à tous les niveaux des politiques, programmes et projets.
Il vise notamment à :

- Développer une culture de l'égalité dès le plus jeune âge
- Garantir l'égal accès aux dispositifs jeunesse et à l'offre de loisirs sur le territoire
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences
- Garantir le droit à la ville pour toutes et tous
- Faire vivre l'égalité sur le territoire et sensibiliser les rouennais.es à l'égalité femmes-hommes
- Soutenir et faire connaître les acteurs du territoire mobilisés en faveur de l'égalité femmes-hommes
- Prendre en compte les besoins spécifiques des femmes dans les politiques sociales
- Renforcer la présence des femmes dans l'espace public rouennais
- Prendre en compte les enjeux de l'égalité femmes-hommes dans la politique culturelle
- Favoriser la pratique sportive féminine
- Veiller à une communication inclusive et non-sexiste

LUTTER CONTRE LES STEREOTYPES DE GENRE ET LES DISCRIMINATIONS DES LE PLUS JEUNE AGE

Développer une culture de l'égalité

Actions éducatives sur l'égalité filles-garçons

Via son catalogue d'actions éducatives Edu'curieux 2025-26 à destination des écoles et des centres de loisirs, plus de 400 enfants ont pu participer aux 6 animations proposées autour de la lutte contre les stéréotypes de genre et l'égalité filles-garçons :

- *Zéro stéréotype, je suis libre de mes choix !* par le Mouvement du Nid
- *Les femmes au cinéma, entre pionnières et féminisme* par La Littoralité francophone
- *A la découverte du Matrimoine de Rouen - portraits de femmes inspirantes* par HF Normandie, Radio HDR et l'Astragale Coopérative

- *Marvin, à quoi on joue ?* par No Incest
- *Jeux de société de prévention* par No Incest
- *Prévenir les violences et lutter contre les discriminations* par le Planning Familial 76

Deux malles thématiques d'une trentaine de livres sont également mises à disposition par les bibliothèques de Rouen tout au long de l'année à destination des enseignant.e.s et animateur.trice.s des accueils de loisirs.

Actions citoyennes et jeunesse

Dans le cadre de ses ateliers citoyens, le service jeunesse de la Ville de Rouen travaille depuis plusieurs années sur les relations affectives et amoureuses des jeunes.
Cette année, 40 jeunes de 11 à 20 ans ont participé à la création d'outils de prévention durant les vacances de février et d'avril 2026 ayant abouti à la création de différents supports :

- Affiches, planches de bande dessinée et jeu de plateau, accompagnés par l'illustratrice Zineb Drahmoun
- Court-métrage documentaire, incluant des interviews de partenaires, dont une avocate spécialisée en droit pénal sur la question du consentement, en collaboration avec la comédienne et réalisatrice Marion Casabianca
- Théâtre forum sur les relations affectives, animé par Lydie Gaborit de la compagnie *Un train en cache un autre*

Rouen Transitions ESS

Le premier appel à projets « Rouen Transitions ESS » 2026 a permis de récompenser 3 projets de l'économie sociale et solidaire, sélectionnés par un jury composé d'élus de la Ville et de représentants des têtes de ponts de l'ESS.
Parmi les lauréats, l'association Graines de footballeuses qui a pu bénéficier d'un soutien à hauteur de 4 500€ pour son projet visant à favoriser l'émancipation des filles par la pratique du football. Au-delà de la pratique sportive, ce projet contribue à l'égalité des chances, au lien social, au développement de la citoyenneté de ces jeunes femmes.

RENFORCER LES POLITIQUES ET ACTIONS CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Accompagner les femmes victimes de violences

Soutien aux associations spécialisées

Poursuite du soutien financier aux associations locales accompagnant les femmes victimes de violences conjugales avec en 2026 :

- 9 000€ au Centre Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Seine-Maritime
- 17 000€ au Pôle d'Accueil des Violences Intra Familiales (PAVIF), porté par le Comité d'Action et des Promotions Sociales (CAPS), le Centre Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Seine-Maritime (CIDFF 76) et l'Œuvre Normande des Mères

(ONM), pour permettre la tenue du standard téléphonique l'après-midi, de 14h à 17h
- 5 000€ au CAPS pour l'accompagnement sociale de femmes victimes de violences intra-familiales dans un logement dédié sur la commune
- 2 000€ au CAPS pour l'accompagnement des femmes dans le cadre de parcours de sortie de prostitution

Formation et sensibilisation du personnel municipal

La Ville de Rouen poursuit son travail de montée en compétences de son personnel municipal à travers l'organisation de formations à destination des agent.es de la Police Municipale. Tous les nouveaux arrivants au sein de la Police Municipale continuent d'être systématiquement formés à l'accompagnement de femmes victimes de violences intra-familiales (détection des situations, mécanisme d'emprise, cadre juridique, réseau local associatif) comme cela a été le cas en 2026 lors de l'ouverture du nouveau poste de Police Municipale de Saint-Sever. Les référents VIF au sein de chaque brigade bénéficient également de formations complémentaires.

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre

La Ville de Rouen participe chaque année à la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. A cette occasion un nouvel évènement a été créé sous la forme d'une course d'orientation solidaire, dont la première édition s'est tenue le 27 novembre 2025. Coconstruit par la Ville de Rouen, l'ASPTT et UMAY, il avait pour principe de faire participer des équipes à un jeu de piste dans Rouen, en passant par différents lieux de la ville. Le parcours permettait notamment de découvrir 10 lieux labellisés « Safe Place » par UMAY, endroits identifiés comme pouvant accueillir et mettre en sécurité des personnes confrontées à une situation d'insécurité. Grâce à la participation de 20 équipes, 15 000 € ont pu être récoltés pour le financement de 250 kits de première nécessité destinés aux femmes et aux enfants victimes de violences : produits d'hygiène, protections périodiques, couches, etc
Une nouvelle édition se tiendra le jeudi 26 novembre 2026, afin de récolter des fonds pour la future « Maison des Femmes ».

Concours inter lycées d'éloquence contre les violences sexistes et sexuelles

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, la Ville de Rouen a accueilli dans la salle du Conseil Municipal un concours inter lycées de plaidoiries sur la thématique des violences sexistes et sexuelles organisé par le lycée des Bruyères le mercredi 25 novembre 2025. Les élèves de cinq lycées de l'agglomération rouennaise conventionnés Sciences Po et bénéficiant du dispositif CEP (Convention d'Education Prioritaire) se sont affrontés avec leurs mots lors d'un concours d'éloquence sur le thème de la lutte contre les violences faites aux femmes.
Suite à cette première expérience très réussie, une nouvelle édition se tiendra le lundi 23 novembre dans la salle du Conseil Municipal.

Droit à la Ville pour toutes

Harcèlement de rue et lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'espace Public

Suite au lancement du partenariat avec l'application de lutte contre le harcèlement de rue UMAY, le nombre de « safe-place » - lieu refuge qui peut être rejoint par une victime - continue son développement avec plus de 112 lieux référencés (bars, restaurants, commerces, …). Plusieurs sites municipaux comptent parmi ces lieux référencés : l'Hôtel de Ville et les Mairies annexes ainsi que l'ensemble des bibliothèques, piscines et gymnases du territoire.

Le personnel de ces lieux partenaires bénéficie également en parallèle d'une formation à l'accueil des victimes. Depuis son lancement en mai 2022, l'application a ainsi connu 5 624 téléchargements pour 10 signalements en 2026.

Lutte contre toute forme de violence dans nos écoles, structures et petite enfance et accueils de loisirs

Adoption du plan municipal d'actions pour la protection des enfants contre les violences dans les crèches et les écoles de la Ville de Rouen

Dans un contexte marqué par plusieurs signalements concernant des faits de violences, la Ville de Rouen a renforcé son dispositif de protection des enfants accueillis dans ses écoles, structures de petite enfance et accueils de loisirs.

Un audit global a été engagé afin d'évaluer les dispositifs existants, d'identifier les risques et de définir les mesures correctives nécessaires, dont les premiers constats et recommandations ont été présentées aux familles.

Le rapport définitif de l'audit permettra de compléter le plan d'actions d'ores et déjà mis en œuvre articulé autour de plusieurs priorités :

- Mieux sensibiliser les familles, avec la création et la diffusion d'un livret dédié à la protection de l'enfance,
- Renforcer l'information des professionnels, grâce à un guide de recommandations destiné aux agents des écoles,
- Former davantage les personnels, avec un plan spécifique sur la protection de l'enfance, notamment des formations assurées par la Cellule Départementale du Recueil de l'Information Préoccupante (CRIP) et le Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS),
- Renforcer la prévention dans les crèches, avec l'instauration d'une troisième journée pédagogique obligatoire consacrée à la prévention des violences sexuelles et aux procédures de signalement,
- Sécuriser les recrutements, avec un renforcement des vérifications du casier judiciaire B2 pour l'ensemble des agents recrutés,
- Mieux encadrer les soins aux enfants, grâce à une nouvelle procédure dédiée,
- Sécuriser les locaux, avec un audit des espaces afin de les adapter à des normes de sécurité renforcées.

Livret d'information et de sensibilisation sur les violences sexuelles commises à l'encontre des enfants

Diffusion d'un livret d'information et de sensibilisation destiné aux familles fréquentant les structures municipales de la petite enfance, les écoles et les accueils de loisirs. Ce document a pour objectif d'accompagner les parents dans la prévention, le repérage et le signalement des violences sexuelles commises à l'encontre des enfants.

Conçu comme un outil pédagogique et pratique, ce livret apporte des repères clairs pour identifier les signaux d'alerte, favoriser le dialogue avec les enfants et orienter les familles vers les dispositifs d'accompagnement adaptés. Il s'inscrit dans une politique municipale globale de protection de l'enfance reposant sur la prévention, l'écoute, la formation des professionnels et la mise en œuvre de procédures rigoureuses de signalement.

PROMOUVOIR LES DROITS ET PRINCIPES DE L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES

Sensibilisation des rouennais.es à l'égalité F/H

Rouen donne des Elles

Organisée par la Ville de Rouen et ses partenaires à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des femmes du 8 mars, *Rouen donne des Elles* propose chaque année, tout au long du mois de mars, une panoplie d'animations afin de mobiliser l'ensemble des rouennais.e.s autour de l'égalité entre les femmes et les hommes. La programmation s'est progressivement renforcée, notamment grâce au lancement depuis 2022 d'un appel à projets dédié désormais proposé chaque année (enveloppe totale à hauteur de 10 000€).

En 2026 en lien avec une cinquantaine de partenaires, plus de 3 000 personnes ont pu participer aux évènements proposés sur l'ensemble du territoire.

Exposition « Qu'est-ce que le féminisme aujourd'hui ? »

Du 6 au 19 novembre 2026, la MJC Rouen rive Gauche a accueilli l'exposition « Qu'est-ce que le féminisme aujourd'hui ? ».

Créée dans le cadre du projet de jumelage entre Hanovre et Rouen, cette exposition franco-allemande invite à découvrir une diversité de regards sur le féminisme, les droits des femmes, l'égalité et les rôles sociaux. À travers ces différentes voix, l'exposition propose de réfléchir à ce que le féminisme signifie aujourd'hui, à la manière dont il s'inscrit dans nos vies et aux combats qui restent à mener.

Soutien des acteurs mobilisés en faveur de l'égalité F/H

Soutien aux associations engagées en faveur de l'égalité F/H

La Ville de Rouen poursuit son soutien financier aux associations engagées en faveur l'égalité entre les femmes et les hommes, qu'elles agissent sur les droits des femmes, l'aide aux

victimes de violences conjugales, l'égalité réelle, etc. à travers l'attribution de subventions pour un montant total de 75 500 € :
- PAVIF : 17 000€
- HF Normandie : 10 500€
- Planning Familial 76 : 10 000€
- CIDFF76 : 9 000€
- CAPS : 7 000€
- Mouvement du Nid : 5 000€
- Elles font leur cinéma : 4 000€
- A travers Chants : 4 000€
- No Incest : 4 000€
- Fiertés colorées : 3 500€
- Nous Toutes : 1 500€

PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS SPECIFIQUES DES FEMMES DANS LES POLITIQUES SOCIALES

Habitantes des rues

Les femmes à la rue sont de plus en plus nombreuses et représentent désormais 22% des personnes sans-abris à Rouen selon les dernières estimations. En moyenne plus jeunes que les hommes à la rue, elles doivent faire face à des difficultés qui leur sont propres comme la précarité menstruelle, la santé sexuelle et reproductive, la maternité.

C'est face à ce constat qu'est né en 2024 le projet « Habitantes des rues » qui avait pour objectifs de :
- Permettre aux femmes de sortir de leur invisibilité
- Recueillir leur parole et leur témoignage
- Trouver des réponses à leurs besoins exprimés
- Sensibiliser les acteurs.rices de terrain à l'accompagnement de ces femmes
- Mettre en lumière la situation des femmes sans domicile auprès du grand public

En 2026, le projet s'est poursuivi avec la mobilisation de nombreux acteurs médico-sociaux du territoire : Médecins du Monde, le SAO, l'Accueil des familles, La Chaloupe, La Boussole – CARRUD La Boutik, l'UMAPP et l'URAS. Cette démarche partenariale vise à mieux prendre en compte les besoins spécifiques des femmes en situation de rue, à renforcer l'interconnaissance entre les professionnels et à améliorer leur accès aux ressources, aux droits, aux soins et aux dispositifs de protection.

Le projet va ainsi être valorisé lors de la journée du 26 novembre où une épreuve sera construite autour de la thématique des femmes à la rue, afin de faire connaître les structures ressources, les dispositifs existants et les difficultés auxquelles ces femmes sont confrontées.

Un temps fort de clôture du projet est également envisagé durant la semaine du 8 mars 2027, autour de témoignages, de restitutions, de temps de soins et de bien-être, mais également de tables rondes et d'ateliers permettant de faire émerger de nouvelles pistes d'action. Les

réflexions issues de cette démarche pourront notamment nourrir les futurs projets du CCAS et de la ville.
Enfin, une chorale réunissant des femmes en situation de rue et les professionnels des structures partenaires est en cours de création. Elle constituera un support de lien social, d'expression et de valorisation des participantes, avec des représentations envisagées lors d'« Itinéraire solidaire » et de l'événement de mars 2027.
A noter également que de nouveaux distributeurs gratuits de protections hygiéniques ont été installé dans chaque Unité de Travail Social ainsi qu'à la Chaloupe afin de lutter contre la précarité menstruelle.

Conciliation des temps professionnels et personnels des parents
La Ville de Rouen poursuit son système d'accueil de la petite enfance et du périscolaire, qui participe à la conciliation des temps professionnels et personnels des parents.
Ainsi en 2026, la Ville de Rouen propose 438 places en crèches municipales et 293 places en crèches associatives subventionnées à hauteur de 457 000€.
Depuis 2017, les haltes-garderies municipales peuvent accueillir des enfants de la Maison d'arrêt des Femmes, en lien avec le Relais Enfants-Parents en Milieu Carcéral (REPMC), qui se charge de mettre en place le dossier administratif des enfants accueillis, d'organiser et de planifier la venue des enfants à la garderie.

VALORISER ET FAVORISER LA REPRESENTATION ET LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE POLITIQUE ET PUBLIQUE

Renforcement de la présence des femmes dans l'espace public

Dénominations d'équipements et rues/espaces publics
La Ville de Rouen poursuit son objectif de 100% de noms de femmes pour toute nouvelle dénomination d'équipements et rues/espaces publics de la Ville de Rouen initié en 2020.
Le 26 septembre 2026, quatre bibliothèques ont vu leur nom évoluer après votation des citoyens parmi une sélection de noms de femmes marquantes de la vie culturelle locale ou internationale.

- La bibliothèque Saint-Sever est devenue la bibliothèque Aretha Franklin
- La bibliothèque des Capucins est devenue la bibliothèque Amélie Bosquet
- La bibliothèque du Châtelet est devenue la bibliothèque Émilie du Châtelet
- La bibliothèque de la Grand'Mare est devenue la bibliothèque Madeleine Riffaud

Engagé en 2022 dans le cadre des ateliers de quartier, le projet d'aménagement de l'espace vert de la Rochefoucauld situé entre la gare et l'église Saint-Romain a abouti à la création d'un jardin inauguré en 2026 et portant désormais les noms d'Augustine et Lucienne Boulanger, résistantes rouennaises membres du groupe des Diables noirs. Avec leurs maris, Henri et Raoul Boulanger, elles avaient aménagé une cache souterraine pour protéger résistants et

maquisards. Arrêtées le 19 avril 1944 et incarcérées sous le Palais de Justice de Rouen, elles furent déportées à Ravensbrück.
Pour rappel, le nom « Augustine-et-Lucienne-Boulanger » avait été retenu par 229 des 678 votants, devant Simone-de-Beauvoir (182 votes), Geneviève de Gaulle-Anthonioz (140 votes) et Blanche Hoschédé (127 votes).

De la même façon, la votation citoyenne a permis d'attribuer le nom d'Ingrid Boyeldieu au futur gymnase situé dans le quarter Campus santé.
Pour rappel, sur les 1469 votants, 1288 votants ont exprimé leur préférence pour Ingrid Boyeldieu (87,7 %), 100 pour Jacqueline Mazeas (6,8%) et 81 pour Simone Matthieu (5,5%).
Ingrid Boyeldieu (1977/2019) : footballeuse internationale française ayant évolué plusieurs années au Paris Saint-Germain au poste d'avant-centre. Elle compte quatre sélections en équipe de France lors de l'année 2003. A fait ses études de Staps à Rouen et a débuté au SPO Rouen. Elle était professeur d'Éducation physique et sportive (E.P.S.) et également responsable de la section foot féminine au collège Emile Verhaeren de Bonsecours.

Depuis 2020, sur les 38 attributions de noms de rues, places, équipements par la Ville de Rouen, 36 ont été des noms de femmes pour 2 noms neutres. Désormais, 94 rues/places sur 1176 portent le nom d'une femme à Rouen, soit 8%.

Femmes rouennaises inspirantes
L'exposition Femmes inspirantes réalisée dans le cadre des débats des mémoires rouennaises et inaugurée en 2021 à l'occasion des Journées du Matrimoine, continue d'être présentée dans différents lieux du territoire. A celle-ci s'est ajouté un panneau dédié à la place des femmes dans la santé. Créée en 2024 à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris, l'exposition consacrée au rôle des femmes rouennaises dans le sport continue d'être proposée lors des manifestations sportives et dans les équipements sportifs.
De nombreux nouveaux projets ont également vu le jour en fin d'année 2025 et début d'année 2026 avec la création d'un jeu de sept familles, d'une nouvelle exposition agrémentée des nouveaux noms, l'installation de plaques à la mémoire des femmes rouennaises inspirantes sur les bancs publics (projet issu du Budget participatif citoyen).

Plaque commémorative en hommage aux Béguines
Dans le cadre des « Débats des Mémoires rouennaises », la Ville de Rouen a installé une plaque commémorative en hommage aux Béguines, une communauté de femmes libres et autonomes qui s'est implantée à Rouen au Moyen-Âge.
Située à l'angle de la rue des Béguines et de la rue Cauchoise, cette plaque rappelle l'histoire de ces femmes veuves ou célibataires qui ont choisi de vivre ensemble dans un Béguinage, partageant leur quotidien entre travail, prière et solidarité. Fait remarquable pour l'époque, elles géraient elles-mêmes leurs finances et bénéficiaient d'une rente versée par le Roi de France. Les Béguines se sont installées à Rouen dès 1260, notamment dans la paroisse Saint-Vigor en 1444, avant d'être remplacées par les Bénédictines au XVIIe siècle.

Cette plaque s'ajoute à une série d'hommages rendus depuis 2020 à des femmes rouennaises inspirantes, parmi lesquelles :

- Sœur Théophane, infirmière – rue Sœur Théophane à Grammont
- Irène Hermel, figure de Grammont – panneau au stade de football
- Juliette Billard, première architecte de France – rue d'Amiens
- Magdeleine Hue, peintre – rue Victor Hugo
- Espérance Langlois, dessinatrice et graveuse – Aître Saint-Maclou
- Dorothéa Klumpke, astronome – Observatoire
- Diana Armengol, sociologue et militante – centre social du Châtelet

Œuvre en hommage Gisèle Halimi

Le vendredi 18 septembre 2026 la Ville de Rouen inaugurait l'œuvre « Combien de saisons dure chaque victoire ? », réalisée par l'artiste Marianne Mispelaëre, en hommage à Gisèle Halimi, figure majeure de la justice, du féminisme et des combats pour les libertés. Cette commande publique avait été portée par la Ville de Rouen avec le soutien du Ministère de la Culture.

Installée sur la place du Maréchal Foch, à proximité immédiate de la station de métro « Palais de justice - Gisèle Halimi » et du Palais de Justice de Rouen, l'œuvre s'inscrit dans la volonté de la municipalité de renforcer la visibilité des grandes figures féminines dans l'espace public et de transmettre leur héritage aux générations futures.

L'œuvre prend la forme d'un vaste pavage de pierre ponctué de lames en inox poli miroir. D'une surface d'environ 70 m², elle fait directement écho au parcours d'avocate de Gisèle HALIMI. Les pierres portent les prénoms de personnes qu'elle a défendues tout au long de sa vie, tandis que certains pavés demeurent volontairement vierges afin de symboliser le caractère inachevé des luttes pour l'égalité et la justice.

PERMETTRE AUX FEMMES ET AUX HOMMES UN EGAL ACCES AUX ACTIVITES ET INSTALLATIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

Prise en compte des enjeux de l'égalité F/H dans la politique culturelle de la Ville de Rouen

Programmation des services culturels municipaux et de leurs principaux partenaires

En s'appuyant sur le diagnostic de l'Observatoire des structures culturelles du territoire réalisé par l'association HF Normandie, les services culturels municipaux et leurs principaux partenaires ont pour objectif d'atteindre la parité dans leurs programmations respectives :

- Curieux Printemps 2026 : 21 spectacles, dont 10 dirigées par des femmes, 10 par des hommes et 2 par un binôme
- Résidences de territoire 2026 : 14 résidences de territoire, dont 5 femmes, 5 hommes et 4 collectifs mixtes
- Musique au kiosque du jardin des plantes : 8 concerts programmés avec 4 formations masculines, 3 formations féminines et 1 formation mixte

- Rencontres culture et transition écologique : 17 intervenants femmes, 11 hommes ainsi que 5 artistes femmes et 5 artistes hommes.
- Programme Rouen bibliothèques : les bibliothèques continuent de s'associer chaque année aux différentes manifestations organisées sur le territoire en accueillant conférences, spectacles, ateliers divers et variés (Octobre Rose, Chants d'Elles, Journées du Matrimoine, Rouen donne des Elles…). Sur les 73 intervenants extérieurs programmées en 2025, 47 étaient des femmes et 26 étaient des hommes.

Aides aux associations culturelles et aux artistes

La Ville de Rouen a mené en 2024 et 2025 une expérimentation de Budgétisation Sensible au Genre afin d'évaluer la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur de la culture. Ce travail d'analyse des dépenses culturelles a conduit la collectivité à s'interroger sur les leviers d'actions à sa disposition afin de garantir une répartition équilibrée des ressources financières attribuées par la Ville aux porteur.euse.s de projets culturels.

1) *Subventions liées à des conventions pluriannuelles*

- Associations en lien avec la médiation : 5 associations, dont 4 dirigées par des femmes et une par un collectif mixte.
- Permanence artistique pour les compagnies de théâtre, danse et arts associés : 19 compagnies (théâtre, danse, marionnettes, cirque, rue) bénéficient d'une convention pluriannuelle. Parmi elles 9 sont dirigées par des femmes, 8 sont dirigées par des hommes et 2 disposent d'une direction paritaire. Le total des subventions accordées aux structures portées par des femmes est de 64 000 € contre 57 000 € pour les structures portées par des hommes.

2) *Aides au projet (conventions annuelles)*

16 associations bénéficient de l'aide au projet :
- 9 projets pilotés par des femmes pour 17 500 € soit une moyenne de 1 944 € d'aide
- 6 projets pilotés par des hommes pour 9 500 € soit une moyenne de 1 583 € d'aide
- 1 projet issu d'une direction collégiale pour 1 000 €

3) *Aides au fonctionnement (convention annuelles)*

- Théâtre et arts associés : 2 compagnies dirigées par des femmes pour 7 000 €, 3 dirigées par des hommes pour 20 000 € et 2 collectifs mixtes pour 5 000€.
- Musique, chœurs et orchestres : 3 associations/chorale dirigées par des femmes pour 2 000 € et 5 par des hommes pour 11 500 €
- Patrimoine et sociétés savantes : 6 associations toutes dirigées par des hommes pour 6 500 €
- Médiation et action culturelle : 6 500 € répartis entre 2 associations dirigées par des femmes, 2000 € pour une association dirigée par une équipe paritaire et 10 000€ pour un dispositif dirigé par des hommes.

Développement de la pratique sportive féminine

Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles dans le sport

En partenariat avec le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports (SDJES) 76 et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) 76, signature d'un manifeste d'engagement contre les violences sexistes et sexuelles faites dans le sport par une quinzaine d'associations sportives rouennaises.

La Ville de Rouen a également accueilli en 2026 une conférence de l'association Colosse aux pieds d'argile à l'attention des clubs sportifs et de leurs pratiquants.

Développement d'infrastructures

En décembre 2025, la Ville de Rouen a pu inaugurer le nouveau terrain de football Salomon rue François Couperin sur le site de l'ancienne piscine Salomon récemment démolie. Cette opération s'est inscrite dans la volonté de soutenir le développement du Rouen Sapin Football Club, notamment ses sections féminines, et de répondre aux besoins croissants des 532 licencié.e.s.

FOCUS EGALITE PROFESSIONNELLE A LA VILLE DE ROUEN

Plan d'actions égalité professionnelle 2025-2028

En application des dispositions de l'article 80 de la Loi n°2019-828 du 6 aout 2019 de transformation de la fonction publique et du Décret n° 2020-528 du 4 mai 2020, la Ville de Rouen a présenté en Conseil Municipal du 20 novembre 2025 son second Plan d'Actions égalité professionnelle pour la période 2025-2028.

En conformité avec la loi, celui-ci vise à :

- Evaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la collectivité,
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale des agents,
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes en interne.

A noter la nomination d'une nouvelle "Responsable égalité" qui assure la mission de référent.e égalité professionnelle à la DRH

Rapport de Situation Comparé (données 2024) :

Effectifs :

2 446 agent.e.s dont :

- 1625 fonctionnaires
- 221 contractuels permanents

- 600 contractuels non permanents

Emplois permanents :

- Fonctionnaires : 46% d'hommes (742) / 54% de femmes (883)
- Contractuels : 40% d'hommes (89) / 60% de femmes (132)

Répartition F/H par catégorie :

Catégorie A : 169 femmes/91 hommes
Catégorie B : 238 femmes/124 hommes
Catégorie C : 608 femmes/616 hommes

Répartition F/H par filière :

Administrative : 285 femmes/77 hommes
Animation : 41 femmes/42 hommes
Culturelle : 96 femmes/62 hommes
Médico-sociale : 85 femmes/3 hommes
Police : 14 femmes/48 hommes
Sociale : 95 femmes/3 hommes
Sportive : 8 femmes/22 hommes
Technique : 391 femmes/574 hommes

Promotions internes :

15 hommes et 11 femmes dont :

- Sans examen professionnel : 12 hommes 9 femmes
- Suite à un examen professionnel : 3 hommes 2 femmes

Formation :

64,9% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour
Catégorie A : 50 hommes / 133 femmes
Catégorie B : 83 hommes / 183 femmes
Catégorie C : 384 hommes / 365 femmes

Temps partiel :

20 hommes / 129 femmes
2 % des hommes à temps partiel
13% des femmes à temps partiel

Ecarts de rémunérations - salaire brut moyen (en ETPR) :

Fonctionnaires :
TOTAL : Hommes : 33 154€ / Femmes : 32 646€ // soit un écart de 1,53%
Contractuels sur emplois permanents :
TOTAL : Hommes : 32 870€ / Femmes : 28 718€ // soit un écart de 12,63%

10 plus hautes rémunérations :

5 hommes/ 5 femmes

Violences sexistes et sexuelles :

5 signalements

- 2 pour harcèlement sexuel
- 3 pour des agissements sexistes

Fond Egalité professionnelle

La Ville a été lauréate en 2026 du Fond Egalité Professionnelle, mis en place au niveau national et étendu aux collectivités en 2022 afin co-financer des projets visant à faire progresser l'égalité professionnelle et ayant un caractère innovant, partenarial, interministériel et/ou inter-versants.

L'obtention d'une subvention à hauteur de 6 000€ a ainsi permis de financer:

1) La co-conception en cours de finalisation d'un guide à destination de l'encadrement afin de doter les encadrants de la collectivité d'un outil efficace présentant de manière synthétique et opérationnelle un ensemble de bonnes pratiques pour favoriser l'égalité dans leur exercice professionnel

2) La formation de l'ensemble des directeurs, directrices et leurs adjoint.e.s à l'égalité professionnelle afin d'apporter les connaissances et compétences essentielles en matière d'égalité professionnelle aux membres de la direction et de l'encadrement supérieur. Ceci dans le but également d'en faire de véritables ambassadeurs au plus haut niveau hiérarchique de la collectivité.

ASA menstruelles

La Ville de Rouen et son CCAS ont adopté, par délibérations du 20 novembre 2025 (Ville) et du 12 décembre 2025 (CCAS), une autorisation spéciale d'absence (ASA) d'une journée par mois en cas de menstruations invalidantes, plus communément dénommée « congé menstruel ».

Cette mesure vise à tenir compte de la situation des agentes souffrant d'endométriose – soit une femme sur dix – mais également d'autres troubles gynécologiques (adénomyose, dysménorrhées sévères, syndrome des ovaires polykystiques…), qui peuvent générer des douleurs invalidantes, en leur permettant de s'absenter sans préjudice sur leurs congés.

Les agentes de la Ville et du CCAS peuvent en bénéficier, dans les conditions suivantes :

- Bénéficiaires : les agentes atteintes de dysménorrhées invalidantes ;
- Durée : une journée par mois, fractionnable par demi-journée, non cumulable d'un mois sur l'autre ;
- Délai : l'absence doit être sollicitée dans le mois de l'événement uniquement ;
- Modalités d'ouverture du droit : le bénéfice du dispositif nécessite un rendez-vous auprès du médecin du travail qui, sur la base d'un dossier médical fourni par l'agente, pourra en accorder le bénéfice pour une durée maximale de deux ans ;
- Nature de l'absence : il s'agit d'une ASA accordée sous réserve des nécessités de service.